

Fraternité

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022 AVIS\_IR\_RG

Avis d'impôt établi en 2023

La notice de cet avis est disponible en <u>cliquant ici</u> ou sur impots.gouv.fr



2D-DOC

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SIP SENLIS 20/24 CHAUSS BRUNEHAUT CS 20110 60309 SENLIS CEDEX

## Vos références

Numéro fiscal (C): 20 48 974 728 143

**Référence de l'avis** : 23 60 0117548 09 **Adresse d'imposition au 01/01/2023** :

1 RUE DE LA FONTAINE ST RIEUL

**60300 SENLIS** 

Numéro FIP : 600 25 96 9303708789 3 A
Numéro de rôle : 026
Date d'établissement : 22/09/2023
Date de mise en recouvrement : 30/09/2023

Identifiant service: 60068

LEBECQ XAVIER

1 RUE DE LA FONTAINE ST RIEUL

60300 SENLIS

## Vos contacts

Par messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr

Par téléphone

au 0 809 401 401 \* du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h

Sur place

auprès de votre centre des finances publiques horaires sur impots.gouv.fr, rubrique Contact et RDV

SIP SENLIS SAID 1ER SECTEUR 20 24 CHAUSSEE BRUNEHAUT CS 20110 60309 SENLIS CEDEX

Somme qu'il vous reste à payer

2 293,00 €

## Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

27 novembre 2023 : 1 146,00 € 27 décembre 2023 : 1 147,00 €

Compte qui sera débité : FR76 3000 4009 540X XXXX XXX0 592

Identifiant de la banque : BNPAFRPPXXX

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050022J48I7D728519PAS1A23

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au 15/11/2023.

Revenu fiscal de référence :

21 094

Nombre de parts :

1,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

\* (service gratuit + coût de l'appel)

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2023, de vos revenus 2022. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2022.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

N°fiscal: 20 48 974 728 143 Feuillet n°: 1 / 3

Déclarant 1 - Nom de naissance : LEBECQ



	ALTERNÉE	NOMBRE
	ALTERNÉE	
ants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	DE PARTS
		1,00
r	ıandicapés	nandicapés handicapés

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar, 1			Total
Salaires	2681			Total
Déduction minimale	- 472			
Salaires, pensions, rentes nets	2209			2209
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus fonciers nets				20680
Revenu brut global				22889
CSG déductible				- 993
		••	••	
CHARGES DEDUCTIBLES DU REVENU GLOBA	(L 10	Montant	Montant	
D : 16		déclaré	retenu	
Pensions alimentaires <sup>16</sup>		6000	6000	6000
Total des charges déduites 11				- 6000
Revenu imposable				15896
Revenus au taux forfaitaire	Taux	12,8%	Montant	5198
Neverius au taux ioriaitaire	Taux	12,070	Wortant	3130
Impôt sur les revenus soumis au barème 14				563
Décote				- 563
Impôt proportionnel				+ 665
Impôt total avant crédits d'impôt			665	
CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS	Montant		Montant	
5 (1)	déclaré		retenu	
Prélèvement forfaitaire déjà versé	005		005	005
sur revenus de capitaux mobiliers	665		665	- 665
<del></del>				
IMPOT NET				
1111 OT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net				0
PRELEVEMENTS SOCIAUX				
57. 9.4				
Détail des revenus		CSG - CRDS	PREL SOL	
Revenus fonciers nets <sup>45</sup>		20680	20680	
BASE IMPOSABLE		20680	20680	
Taux de l'imposition  Montant de l'imposition		9,70% 2006	7,50% 1551	
Majoration <sup>21</sup> Taux		10,00%	10,00%	
Montant		+ 118	+ 91	
montant		. 110	, 31	

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2025 (dans les conditions prévues aux articles R\* 190-1 et R\* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

## Avis d'impôt établi en 2023

N°fiscal: 20 48 974 728 143 Feuillet n°: 2 / 3

N IISCAI : 20 48 974 728 143			reuillet n : 2 / 3
>>> Suite de votre avis			
(article 1728-1 du CGI)  Total net de l'imposition	2124	1642	
Total des prélèvements sociaux nets			3766
Pour information :  Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine <sup>49</sup> pris en compour l'imposition des revenus perçus en 2023	ote		1406
CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2022 :			
IMPOT SUR LE REVENU			
Impôt sur le revenu 2022 dû <sup>53</sup> : Retenue à la source prélevée en 2022 par vos verseurs de revenus : Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire :			0 - 5 - 40
Solde d'impôt sur les revenus 2022 :			- 45
PRELEVEMENTS SOCIAUX		CSG-CRDS	PSOL
Prélèvements sociaux au taux de 17,2% dus <sup>53</sup> : Acomptes prélevés en 2022 sur votre compte bancaire : Prélèvements sociaux à 17,2% nets :		2124 - 805 1319	1642 - 623 1019
Solde des prélèvements sociaux 2022 53:			2338
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER			2293
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES Revenu fiscal de référence <sup>25</sup>			21094
Informations indiquées pour mémoire RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible <sup>19</sup>			5198
PLAFOND EPARGNE RETRAITE Le plafond disponible pour la déduction des cotisations versées en 2023, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2024 est de :			
Plafond total de 2021	<b>Déclar. 1</b> 17301		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2020 Plafond non utilisé pour les revenus de 2021 Plafond non utilisé pour les revenus de 2022 Plafond calculé sur les revenus de 2022	4052 + 4114 + 4114 + 4114		
Plafond pour les cotisations versées en 2023	= 16394		
PRELEVEMENT A LA SOURCE 2023			
Pour consulter ou moduler votre taux de PAS			

Suite en page suivante >>>

Avis	d'im	pôt	établi	en	2023
------	------	-----	--------	----	------

Impôt et prélèvements sociaux sur les revenus de 2022

N°fiscal : 20 48 974 728 143			Feuillet n°: 3 / 3
>>> Suite de votre avis et retrouver l'ensemble de vos informations rendez-vous sur impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source o appelez le 0809 401 401	u		
AUTRES INFORMATIONS			
Taux marginal d'imposition Le taux marginal correspond au taux de la tranche l du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxé les revenus déclarés de votre foyer fiscal.	<b>11,00%</b> la plus élevée és pour l'année 20	22	